

***This document may not be published, distributed or broadcast, directly or indirectly, in the United States, Canada, Japan or Australia.***

## **Theraclion announces the successful completion of a €6.5 million capital increase**

**Malakoff, February 25<sup>th</sup>, 2022 - THERACLION (ISIN: FR0010120402; Mnemo: ALTHE)**, an innovative company developing a scalable robotic platform for non-invasive echotherapy, announces today the success of a 6.5 million euros capital increase. Through the issuance of new ordinary shares with cancellation of preferential subscription rights within the framework of a private placement, the capital increase was conducted in accordance with article L. 411-2 1° of the French Monetary and Financial Code, and within the framework of accelerated book building.

*"We would like to thank the historical shareholders, notably the Chinese company Furui Medical Science, and the new investors who participated in this capital increase to support Theraclion's strategy. This fundraising reinforces our financial visibility for more than one year. This financing will allow Theraclion to pursue its development in three major therapeutic areas and in three geographical regions: varicose veins, in the United States (FDA application pending) and in Europe; thyroid, in Europe and in China; and breast cancer, mainly in the United States. Theraclion's main focus will be to pursue strategic partnerships (particularly in the U.S. and China), and technological and clinical improvements,"* said Yann Duchesne, Executive Chairman of Theraclion.

### **Terms of the offer**

Please refer to [2022-02-24-Theraclion\\_Millau\\_CP\\_resultat.pdf](#)

### **About Theraclion**

At Theraclion we believe that surgery, as we know it, is outdated. It converts optimistic patients into anxious individuals, brilliant doctors into exhausted system executors and stretches healthcare systems to the limit. We have disrupted this convention by creating extracorporeal treatment platforms. We replace surgery with a robotic treatment from outside the body using High Intensity Focused Ultrasound (HIFU). Our leading edge echotherapy platforms are currently CE marked in non-invasive treatment of varicose veins with SONOVEIN® and of breast fibroadenomas and thyroid nodules with ECHOPULSE®.

Located in Malakoff, near Paris, our employees live and breathe innovation by extensive clinical research and harness artificial intelligence. The market of varicose veins treatment alone requires around 5 million procedures annually. It is a dynamic market in which we change paradigms by making non-invasive echotherapy the new standard.

**For more information, please visit [www.theraclion.com](http://www.theraclion.com) and our patient website <https://echotherapie.com/echotherapy/>**

Theraclion is listed on Euronext Growth Paris  
Eligible for the PEA-PME scheme  
Mnemonic: ALTHE - ISIN code: FR0010120402  
LEI: 9695007X7HA7A1GCYD29



***This document may not be published, distributed or broadcast, directly or indirectly, in the United States, Canada, Japan or Australia.***

## **Contacts Theraclion**

David Auregan  
Chief Operating Officer  
[david.auregan@theraclion.com](mailto:david.auregan@theraclion.com)

### **Avertissement**

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Theraclion dans un quelconque pays.

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »), la présente émission ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé doivent s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Theraclion d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public de titres au Royaume-Uni. Il est destiné uniquement aux personnes qui sont considérées comme (i) des « *investment professionals* » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Habilitées »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur ce communiqué au Royaume-Uni. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce communiqué ne pourra être réalisé que par des Personnes Habilitées.

Les actions qui seraient émises dans le cadre de cette augmentation de capital n'ont pas été et ne seront pas enregistrées conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne peuvent être offertes ou cédées aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act. Theraclion n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis d'Amérique, ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

***This document may not be published, distributed or broadcast, directly or indirectly, in the United States, Canada, Japan or Australia.***

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.